

ment à toute tentative de ce genre et il proposa en amendement que le bureau soit entièrement indépendant de tout contrôle du gouvernement. — Il fut finalement décidé de poursuivre la discussion à la séance du soir. Et cela donna occasion au Père MacMahon, de Régina, de prendre part au débat et de faire valoir quelques points importants. Dès le début, il prévint ses auditeurs qu'il était prêtre catholique. Puis il rappela que le proposeur de la résolution avait dit, dans l'après-midi, qu'il espérait voir avec le temps ce bureau se développer en un ministère de l'instruction publique semblable à celui que propose le projet de loi Smith-Towner maintenant devant le congrès américain. Mais, ajouta le Père MacMahon, le proposeur de la motion n'a pas dit que ce projet de loi est combattu sans merci par tout l'épiscopat américain appuyé par 18 millions de catholiques. Et pourquoi cette opposition irréductible? Pourquoi ne pas se fier au gouvernement, comme le demandait tout à l'heure le Rev. Reekie? Parce que l'Eglise a trop l'expérience des gouvernements pour se fier à aucun d'eux en cette matière. Durant ses dix-neuf siècles d'existence, elle a rencontré toutes les formes possibles de gouvernement. Elle les a pesés à la balance du sanctuaire et ils ont été trouvés trop légers. Voyez ce qui est arrivé en France. Vous avez là une centralisation scolaire contrôlée par un ministère de l'instruction publique. L'un des résultats, c'est qu'aujourd'hui, au pays de saint Louis et de la bienheureuse Jeanne d'Arc, le nom de Dieu et toute allusion à la religion ou à la vie future sont strictement rayés des manuels scolaires imposés aux enfants de France. Voilà l'oeuvre d'un département de l'éducation! Quelle garantie avons-nous aujourd'hui qu'une autre génération ne verra pas les mêmes idées prévaloir dans notre patrie bien-aimée? Un autre Viviani peut-être se lèvera de son siège de député, à Ottawa, pour se vanter qu'il a éteint les étoiles du ciel! Voilà pourquoi l'Eglise de Dieu,